

RENTREE 2022 – 2023

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant à La Providence pour l'année scolaire 2022/2023. Au nom du Conseil d'Administration et de l'ensemble des Personnels, je vous remercie de la confiance que vous portez à notre établissement, à ses équipes pédagogique, administrative et éducative.

Vous trouverez dans cette circulaire les premiers renseignements pratiques ; conservez bien cette feuille pour la rentrée prochaine.

Au terme de cette année scolaire, je tenais aussi à saluer la qualité et la richesse du dialogue et de la concertation au sein de notre communauté éducative : soyez en sincèrement remerciés.

Soyez sûrs de notre investissement total au service de l'épanouissement et de la réussite humaine et scolaire de vos enfants, de nos élèves.

Permettez-moi de vous souhaiter de très bonnes vacances, une belle continuation à tous les jeunes, parsemée de joies et de réussites.

Eric PÉRON
Chef d'Etablissement



ORGANISATION DE LA RENTREE

Rentrée des 6^{èmes}, 2^{ndes} GTP (Générales, Technologiques et Professionnelles) :

le jeudi 1er septembre 2022 à 08h30.

Nous accueillerons les parents de 6^{ème} qui le souhaitent de 08h30 à 09h30 pour un temps d'échange et de présentation de l'équipe éducative.

Rentrée et cours pour les 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes}, 1^{ères}GTP et Terminales GTP :

le vendredi 02 septembre 2022 à 08h30

Les élèves de 6^{èmes} et de 2^o GTP n'auront pas classe le vendredi 02 septembre 2022.

A partir du lundi 05 septembre 2022, l'emploi du temps s'applique à toutes les classes.

.../...



Le **photographe** passera dans l'établissement pour effectuer les photos scolaires : photos de classes et individuelles ; de la façon suivante :

Le jeudi 15 septembre 2022 après-midi.

Le vendredi 16 septembre 2022 , toute la journée selon un planning établi.

La vente des photos se fera directement sur internet.

Le mardi 20 septembre 2022 de 19h00 à 19h30, en salle de permanence du Collège, aura lieu l'Assemblée Générale de l'APEL suivi d'un café débat.

Présentation des niveaux : ces soirées sont importantes pour bien démarrer l'année :

6° lundi 12 septembre 2022 à 18h30 5°/4°/3° mardi 13 septembre 2022 à 18h30

2° GTP mercredi 14 septembre 2022 à 18h30 1° GT jeudi 15 septembre 2022 à 18h30

RENOUVELLEMENT DE PAI :

Les PAI sont à renouveler tous les ans.

Si votre enfant bénéficie d'un PAI, merci de penser à contacter Mme TOURTELIER au secrétariat de l'Etablissement afin de vous procurer un imprimé de demande de renouvellement qui sera adressé à la médecine scolaire.

PSC : NIVEAU 1

Conformément aux directives de l'Education Nationale, une formation aux premiers secours – Niveau 1 doit être dispensée à tous les élèves. Ceux de 5° et de 2° n'ayant pas leur attestation seront pris en charge par les Sapeurs Pompiers 35 au cours du 1^{er} trimestre. Cette formation de 50 € sera incluse dans la scolarité et lissée sur 10 mois.

ASSURANCE SCOLAIRE

Votre enfant doit être couvert par une assurance pour toutes les activités extrascolaires : sortie nature, excursion au musée, séjour pédagogique ou linguistique... mais aussi pour la cantine. Elle doit garantir les dommages que votre enfant pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile) et ceux qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels). (Circulaire n° 2011-117 du 3-8-2011).

Merci de nous transmettre l'attestation d'assurance scolaire de votre/vos enfants pour le 26 août 2022.

FOURNITURES

Agenda : Le choix du type d'agenda est libre, cependant il doit rester un outil de travail et non être un journal intime. Il doit être vérifié par vous et peut l'être par les enseignants. Le cahier de texte en ligne ne peut se substituer à l'agenda papier.

Pour les Collégiens

Voir liste jointe. L'APEL vous propose de passer commande en local via le lien correspondant au niveau de votre enfant sur la page d'accueil du site www.laprovidence.org

Pour les Lycéens

Les listes vous seront communiquées à la rentrée, par chaque professeur. Il n'y aura pas de commande groupée pour cette rentrée 2022/2023.

.../...



Pour tous les collégiens, les lycéens d'enseignement général technologique et professionnel

Par mesure d'hygiène, nous demandons aux familles de fournir à leur(s) enfant(s) des écouteurs afin de travailler l'oral en cours de langue vivante (modèle simple et économique).

Pour les secondes professionnelles uniquement

Voir document annexe joint (Liste d'outillage – Bac pro MELEC).

MANUELS SCOLAIRES

En Collège, ils sont confiés gratuitement aux élèves. Seuls les cahiers de TP sont à la charge des familles. Ils sont fournis par le collège et répercutés dans la facture annuelle.

En Lycée, les manuels sont loués aux élèves, les cahiers de TP sont refacturés aux familles. Ils sont fournis par l'établissement et répercutés dans la facture annuelle.

Pour l'ensemble des élèves de La Providence, les manuels scolaires seront remis à la rentrée. Une caution de 40 euros sera portée sur la facture. Elle vous sera rendue en fin d'année sous forme d'un virement unique après restitution et selon l'état des livres.

Tous les manuels devront impérativement être recouverts dès le début de l'année. Ils devront être identifiés au nom de l'élève.

SPORT - TENUE – PROPETE

En cas de dispense prolongée, l'élève devra fournir obligatoirement un certificat médical.

La tenue sera adaptée à l'activité pratiquée. Les tennis et les chaussures seront propres pour la salle omnisports.

A.S. - ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ETABLISSEMENT

Elle fonctionne le mercredi après-midi pour le collège et un soir de la semaine à partir de 16h30 pour le lycée. L'encadrement est assuré par les professeurs d'E.P.S. Les élèves peuvent y pratiquer, entre autres, le Badminton, le Cross (*d'autres activités pourront être proposées en début d'année*). L'inscription se fera en début d'année scolaire auprès du professeur d'E.P.S. de votre enfant.

CARTABLERIE

Un casier individuel sera attribué aux collégiens ; se munir d'un cadenas à clé de préférence (merci de bien vouloir laisser 1 double de cette clé à la vie scolaire du Collège).

Les lycéens intéressés devront en faire la demande auprès de la Vie Scolaire du Lycée.

DOSSIER DE BOURSE

Pour les collégiens (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) : la demande se fera entre septembre et octobre 2022.

Pour les lycéens : la Campagne de bourse de cette année 2022/2023 se clôturera le 14 octobre 2022.

CHANGEMENT D'ADRESSE, DE TELEPHONE OU D'EMAIL

Merci de prévenir l'Accueil, par mail, de tout changement intervenant en cours d'année scolaire : administration@laprovidence.org. Très important pour la mise à jour de la fiche élève.

.../...

COMPTABILITE – SCOLARITE - RESTAURATION

Contrat de scolarisation : le document sera à compléter et à signer, pour chaque élève, par les parents. Merci de bien vouloir nous le retourner pour le 26 août au plus tard.

Pour les familles déjà présentes dans l'établissement qui ont changé de coordonnées bancaires : merci de fournir un nouveau RIB à la comptabilité. S'il y a un changement concernant la restauration, merci de nous le préciser pour le 26 août 2022 par courrier ou par mail (florence.pain@laprovidence.org).

Un séjour pédagogique peut être organisé en cours d'année. Un courrier d'information vous sera alors transmis par le Professeur Principal. Y seront indiqués les modalités ainsi que le coût du voyage.

ATTENTION :

Pour les collégiens, quel que soit l'emploi du temps :

Du lundi au vendredi :

La présence des élèves est obligatoire de 08h25 à 16h30

Accueil possible à partir de 08h00

Pour les externes : sortie à 12h25/rentrée à 13h30

la sortie se fera pour tous à 16h30 (Une permanence est possible jusqu'à 17h45 sauf le vendredi).

NOUS CONTACTER – NOUS RENCONTRER

Par téléphone : 02 99 06 44 39

Par courriel : administration@laprovidence.org

Site internet : <http://www.laprovidence.org>

Vie scolaire Collège : 02 99 61 77 30

Vie scolaire Lycée : 02 99 61 77 45

L'ETABLISSEMENT SERA FERMÉ

DU 13 JUILLET 2022 - 17 h 00

AU 23 AOUT 2022 - 09 h 00